

Avis de constitution

SOCIETE « ERIC MERMOZ SARL »

Siège ABIDJAN BINGERVILLE CITE PROMOGIM , Lot
920B, Ilot 117B

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/11/2024, et enregistrés au CEPICI le 12/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ERIC MERMOZ SARL »

Objet : La formation et le conseil en marketing, Gestion des marques, management et stratégies ;

La conception et la présentation et des solutions technologiques ;

La recherche et la transformation de produits agricoles ;

La vente des produits agricoles transformés ;

La représentation de produits et d'entreprises commerciales ;

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement à l'objet social ci-dessus ou à tous objets similaires où connexes, la prise de participation ou d'intérêts dans toutes les sociétés ivoiriennes ou étrangères pouvant se rattacher à l'objet social par tous les moyens, notamment par voies d'apport, de souscription ou achats d'actions ou parts sociales. Et en vue de la réalisation de l'objet social ;

Import-export ;

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec la possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

Et autres.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN BINGERVILLE CITE PROMOGIM , Lot 920B, Ilot 117B

Dirigeant(s) M AGUIE YEBOUA SERGE ERIC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-00181 du 08/01/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°01206/GTCA/RC/2025 du 08/01/2025

